



**CCP** (Certificat de  
Compétences Professionnelles)

# Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

Du Titre Professionnel Assistant(e)  
De Vie aux Familles

CCP 3 du TP ADVF



**05 46 07 24 61**



[ofasformation@gmail.com](mailto:ofasformation@gmail.com)

N° de Formation Continue : 54170182417  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état



# Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

## du Titre Professionnel Assistant(e) De Vie aux Familles (ADVF)

Niveau 3 – équivalent CAP/BEP – n° fiche RNCP37715 – n° bloc RNCP 37715BC03

Date de publication de la fiche : 11/07/2023 ; Date de début des parcours certifiants : 05/07/2023

Date d'échéance de l'enregistrement : 05/07/2028

### Public

Tout public

### Responsable Pédagogique

Formatrice médico-sociale de NIV 5

### Validation & sanction

- ✓ Titre professionnel d'Assistant(e) De Vie aux Familles délivré par le ministère du travail du plein emploi et de l'insertion
- ✓ Certification (valable 24 mois) de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ou Acteur Prévention et Secours Aide et Soins à Domicile (APS-ASD).

Parcours de formation pouvant être adapté selon les acquis du bénéficiaire. Lien pour consultation des équivalences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/37715/>

Il est possible de valider un, deux ou trois CCP. La totalité du Titre est validé lorsque sont obtenus les 3 CCP, l'entretien final et le certificat de SST ou d'APS-ASD.

S'il y a validation partielle (un CCP validé ou 2), le ou les autres CCP ainsi que l'entretien final devra être validé dans un délai de 5 années maximum pour obtenir le Titre professionnel.



Nous consulter ou Cf. page tarification de notre catalogue



Surgères



Session :

Nous consulter

Certificateur : Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion

### Indicateur de résultat

2023 Sur la version antérieure - n° fiche RNCP35506 – n° bloc RNCP35506BC03

Période de réf.	2023	2024
Nbre de formation dispensées sur cette période	2	0
Effectif	5	
% Retour enquêtes	60	
% Satisfaction :		
Très bien	33	
Bien	67	
% Résultat certification :		
Réussite	100	
% Retour à l'emploi à :		
A 6 mois	100	
En rapport avec la formation	100	
Sur % retour d'enquête	60	
12 mois	100	
En rapport avec la formation	100	
Sur % retour d'enquête	60	



## Objectifs

Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

## Programme – Blocs de compétences

### ➤ CCP 3 (Certificat de Compétences Professionnelles)

#### **Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile**

- ↳ Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant.
- ↳ Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant.
- ↳ Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités.
- ↳ Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.

## Méthodes mobilisées

- Modalités : présentiel, temps complet
- Moyen et outils :
  - ↳ Apports théoriques à partir de divers supports (écrit, vidéo, recherche internet, applications, ...)
  - ↳ Corrections d'évaluations formatives et dossier professionnel à distance si besoin
  - ↳ Etudes de cas
  - ↳ Ateliers sur un plateau technique équipé sur le lieu de formation.
- Modalités d'évaluations en cours de formation :
  - ↳ Evaluations de mises en situations professionnelles en cours de formation
  - ↳ Des évaluations écrites formatives en cours de formation
  - ↳ 1 Examen blanc (plus si nécessaire) en mise en situation professionnelle pour préparer la certification
- Modalités d'une session d'examen pour l'obtention du CCP
  - ↳ Mise en situation professionnelle (tirage au sort d'un scénario) – Le rôle du parent ou d'un grand-parent est tenu par un membre du jury et observé par le second jury (constituer de 2 jurés habilités) - Durée 0h20

La compétence « Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement » et validée par la présentation du certificat APS ASD ou du SST.

- ↳ Entretien technique – Le jury questionne le candidat et lui demande de réaliser un geste technique en lien avec la prise en charge d'un enfant en bas âge - Durée 0h25
- ↳ Pour les candidats se présentant au dernier CCP pour l'obtention de la totalité du Titre Professionnel ADVF : Entretien final destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre – Durée 0h15
- ↳ Dossier professionnel du candidat
- ↳ Résultats des évaluations passées en cours de formation (cette rubrique ne concerne pas les candidats par VAE)

## Pré-requis

Maîtriser les savoirs de base en lecture, écriture et calculs